Informations de base

1995/2332(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Tarification des transports: pour une tarification équitable et efficace. Livre vert **Subject** 3.20 Politique des transports en général	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
TRAN Transports et tourisme	SCHMIDBAUER Barbara (PSE)	24/01/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	SISÓ CRUELLAS Joaquín (PPE)	19/03/1996
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	RÜBIG Paul (PPE)	24/04/1996

Conseil de l'Union européenne

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/12/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0691	Résumé
15/01/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/01/1997	Vote en commission		Résumé
20/01/1997	Dépôt du rapport de la commission	A4-0012/1997	
29/01/1997	Débat en plénière		Résumé
30/01/1997	Fin de la procédure au Parlement		
24/02/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1995/2332(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/4/07424

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0012/1997 JO C 055 24.02.1997, p. 0003	20/01/1997	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0031/1997 JO C 055 24.02.1997, p. 0014-0041	30/01/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0691	20/12/1995	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1261/1996 JO C 056 24.02.1997, p. 0031	31/10/1996	Résumé

Tarification des transports: pour une tarification équitable et efficace. Livre vert

1995/2332(COS) - 20/12/1995 - Document de base non législatif

OBJECTIF : face à l'urgence de réduire la congestion des routes, la pollution et les accidents, le Livre vert de la Commission sur la tarification des transports routiers veut ouvrir un large débat sur les moyens de faire supporter de manière équitable les coûts par les usagers. CONTENU : le Livre vert indique que, dans le cas de nombreux transports, il existe un décalage très net entre les prix payés par les utilisateurs et le coût réel, aussi bien en ce qui concerne la structure que le niveau. Certains utilisateuurs paient trop cher, et d'autres pas assez. Il faut donc modifier la tendance et établir des prix qui soient "vrais", car par le moyen des prix on pourra orienter les investissements et le choix des utilisateurs. Une politique nouvelle est d'autant plus indispensable et urgente que chaque année, les encombrements coûtent à l'UE environ 2% du PIB, les accidents 1,5% et la pollution de l'air et le bruit au moins 0,6%. Cela représente au total environ 250 milliards d'écus par an pour l'UE, 90% de ces coûts étant imputables aux transports routiers. Ces coûts énormes sont payés par la société dans son ensemble, ce qui est, de l'avis de la Commission, inéquitable et inefficace. Pour progresser sur la voie d'une tarification équitable et efficace, le Livre vert indique différentes possibilités exploitables à bref délai, au niveau national et communautaire, parmi lesquelles on peut citer : - adaptation de la législation communautaire en vigueur sur les redevances routières frappant les poids lourds, - redevances au kilomètre mesurées électroniquement et calculées en fonction des dégâts causés aux routes et aux ponts, - péage dans les zones encombrées ou sensibles, - taxes différenciées selon la qualité des carburants, - taxes automobiles modulées en fonction du bruit et de la pollution provoqués par les véhicules, - taxes d'atterrissage (pour les transports aériens) et taxes d'utilisation des voies (pour les transports

ferroviaires), - fourniture d'informations sur la sécurité des véhicules et des modes de transport. La Commission reconnaît que certaines politiques en matière de transport sont formulées au niveau communautaire (ex: normes, taxation minimale des carburants) et que d'autres sont adoptées par les Etats membres (taxes routières, péages etc). C'est pourquoi, par son Livre vert, elle entend susciter un débat qui devrait aboutir à un consensus sur l'approche à suivre.

Tarification des transports: pour une tarification équitable et efficace. Livre vert

1995/2332(COS) - 31/10/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Bien que l'objectif du Livre vert soit d'arriver à une tarification équilibrée, donc équitable, et efficace dans les transports, il est évident que cela ne pourra être qu'un des moyens pour atteindre une politique commune des transports reposant sur les principes de l'économie de marché. C'est pourquoi le Comité estime que l'élimination des insuffisances et des surcharges (comme c'est le cas pour les capacités de l'infrastructures de transport) doit s'opérer par une régulation de la demande au moyen des prix et par une amélioration de l'offre. Dans ce contexte, des coûts équitables et transparents sont absolument nécessaires comme condition préalable à la concurrence entre les modes de transport, pour établir une égalité des chances entre les modes de transport dans le processus concurrentiel. Sans une telle harmonisation, le succès de la libéralisation et de l'ouverture des marchés des transports sera durablement compromis.

Tarification des transports: pour une tarification équitable et efficace. Livre vert

1995/2332(COS) - 30/01/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Barbara SCHMIDBAUER (PSE, D) sur le Livre vert "Vers une tarification équitable et efficace dans les transports - Options en matière d'internalisation des coûts externes des transports dans l'Union européenne", le Parlement européen estime que le Livre vert fait un pas dans le sens du développement d'une mobilité durable et constitue une première approche du problème de l'internalisation des coûts externes des transports. Le rapport propose toutefois une approche plus globale englobant tous les modes de transport et souligne que le transport combiné doit lui aussi représenter une option compétitive. Estimant que les dispositions proposées ne sauraient en aucune manière tendre à bannir de la route le transport des marchandises, le rapport insiste sur la nécessité de créer des conditions de concurrence identiques pour tous les modes de transport, en sorte que chacun d'eux supporte les coûts externes dont il est responsable. Le rapport estime que les instruments d'orientation de la politique des transports (taxes, redevances et péages) devraient être harmonisés à l'échelle de l'Union européenne. Tout en invitant les Etats membres à renforcer les contrôles concernant les émissions de substances nocives, le rapport demande à la Commission de faire des émissions de CO2 et de leurs conséquences pour l'environnement un élément central du débat sur l'internalisation des coûts externes.